

Article 59: Îlot déstructuré

Municipalité de Sainte-Agathe-de-Lotbinière



Carte 107 Îlot 33017-08

Bâtiment potentiel : 0 Bâtiment construit : 5

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de reconnaissance

Service :

MRC de Lotbinière
Règlement numéro 211-2009
Carte 107
Cette carte en annexe fait partie intégrante règlement numéro 211-2009, lequel ajoute ladite carte au règlement 172-2005, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).
9 septembre 2009
Authentifiée ce jour _____ 2009.
Maurice Sénécal, préfet
Daniel Patry, directeur général

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives. La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne. En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.

Légende

- Limite municipalité
- Unité d'évaluation
- Cadastre
- Ilots déstructurés
- Limite périmètre urbain
- Isophone 55 dba
- Falaise
- Terrain 15ha et plus
- Bâtiments îlots construits
- Bâtiments îlots potentiels



1:2 000